

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 27 octobre 1969

La séance est ouverte à 11 heures.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE «FEUILLETON» EN ABRÉGÉ—LES PUBLICATIONS PARLEMENTAIRES

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Les députés se viendront qu'une version abrégée du *Feuilleton* avait été publiée à titre d'essai à la dernière session. On se proposait surtout de réduire le coût exorbitant des publications parlementaires sans réduire l'information destinée aux députés. Ayant consulté les leaders des divers partis à la Chambre, je constate que les députés voudraient que cette version abrégée ne soit publiée qu'à titre d'essai encore pendant un certain temps. Si une telle version s'avérait peu satisfaisante, nous reviendrions à la version régulière.

Les députés ont sans doute remarqué la quantité de *hansards*, *Feuilletons* et autres documents parlementaires qui se sont accumulés sous leurs pupitres au cours de la dernière session. Après avoir consulté les divers leaders à la Chambre, il a été convenu de mettre fin à cette pratique. On a donc proposé de continuer à placer sur les pupitres des députés les documents et les publications de chaque jour, mais de les enlever à la fin de la journée. On gardera dans les deux antichambres un nombre suffisant de numéros précédents dans les deux langues. On continuera à assurer la distribution ordinaire de ces documents dans les bureaux des députés.

[Français]

J'espère que ces arrangements seront jugés acceptables par les honorables députés. Je recevrai avec plaisir et considérerai avec sympathie toute suggestion que l'on voudra bien me faire à ce sujet.

### AFFAIRES COURANTES

#### LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je désire déposer, conformément à l'article 41 du Règlement de la Chambre, le 1<sup>er</sup> rapport sur l'application de la loi sur les subventions au développement régional.

### LA LOI SUR LES JUGES

LA NOMINATION DE JUGES EN ALBERTA ET EN ONTARIO

[Traduction]

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice)** demande à déposer le bill C-2, modifiant la loi sur les juges.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

### LE CODE CRIMINEL

LA PROPAGANDE HAINEUSE

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice)** demande l'autorisation de déposer le bill C-3, visant à amender le Code criminel.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

### LA LOI SUR LES CORPORATIONS CANADIENNES

LES DISPOSITIONS STATUTAIRES

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations)** demande l'autorisation de déposer le bill C-4, visant à amender la loi sur les corporations canadiennes et autres dispositions statutaires relatives à l'objet de certains de ces amendements.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

● (11.10 a.m.)

### LES DOSSIERS DES CONDAMNÉS

LE RELÈVEMENT DES PERSONNES DÉCLARÉES COUPABLES

**L'hon. John N. Turner (au nom du solliciteur général)** demande à déposer le bill n° C-5, loi relative au relèvement des personnes déclarées coupables d'infractions qui se sont amendées par la suite.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

### LA COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE

LA LIQUIDATION DE L'EXPO

**L'hon. H. A. Olson (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce)** demande à déposer le bill n° C-6, loi liquidant la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 et autorisant à défalquer certains frais et à différer certains paiements connexes.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)